

Nomenclatures des objets de santé (NOS)

Statut : Validé | Classification : Publique | Version : v2.0



Agence du Numérique en Santé 9, rue Georges Pitard – 75015 Paris T. 01 58 45 32 50 esante.gouv.fr



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

SOMMAIRE

1.	Contexte	. 3
1.1.	Modèle des objets de santé (MOS)	. 3
1.1.	1. Type de données	3
1.1.2	2. Mise à disposition	4
1.2.	Nomenclatures des objets de santé (NOS)	. 4
1.2.1	1. Type de nomenclatures	5
1.2.2	2. Mise à disposition	5
2.	Convention	. 6
2.1.	Terminologie de référence (TRE)	. 6
2.1.1	1. Nommage	6
2.1.2	2. Structure	7
2.1.3	3. Règle	7
2.1.4	4. Format	8
2.2.	Jeu de valeurs (JDV)	12
2.2.1	1. Nommage	12
2.2.2	2. Structure	13
2.2.3	3. Règle	13
2.2.4	4. Format	14
2.3.	Table d'association (ASS)	17
2.3.1	1. Nommage	17
2.3.2	2. Structure	18
2.3.3	3. Règle	18
2.3.4	4. Format	20
2.4.	Nomenclature de gestion (PUB)	23
2.4.1	1. Nommage	23
2.4.2	2. Structure	23
2.4.3	3. Règle	23
2.4.4	4. Format	24
3.	Annexe	26
21.	1 Caractères autorisés	26



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

1. CONTEXTE

1.1. Modèle des objets de santé (MOS)

Le MOS est un ensemble de concepts, décrits de manière homogène et neutre vis-à-vis des technologies. Il offre une description commune et mutualisée des informations traitées dans les systèmes d'information et les échanges. Chaque concept du MOS est mis en équivalence avec d'autres concepts faisant partie d'initiatives ou de standards internationaux :

- Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR);
- ► HL7 v3;
- Semantic Interoperability Community (SEMIC).

Selon les travaux de la Commission européenne sur l'interopérabilité sémantique, un vocabulaire de base a vocation à être utilisé comme point de départ dans :

- ▶ le développement et les évolutions de systèmes d'information (ex : RPPS, système de gestion des produits de certification);
- ▶ l'échange d'informations entre les systèmes (ex : interopérabilité des ROR) ;
- ▶ l'intégration de données (ex : intégration dans le RPPS des données FINESS) ;
- la publication de données (ex : publication des données d'Annuaire.sante.fr).

Le MOS constitue une bibliothèque de composants sémantiques. Cette bibliothèque centralise les mêmes définitions, nommages, structures et codages de l'information. Ce vocabulaire de base en français permet aux acteurs de partager la même compréhension du concept manipulé, indépendamment du système d'où il provient.

Le MOS participe pleinement à la démarche d'urbanisation sectorielle. Cette démarche vise à éviter la multiplication des interfaces point à point, qui s'avèrent très coûteuses et peu efficientes pour la collectivité.

1.1.1. Type de données

Le MOS est une représentation structurée et documentée des objets de santé. Cela signifie que :

- ▶ toutes les caractéristiques du modèle sont documentées par au moins un nom, une définition, des cardinalités et un type ;
- les objets partageant les mêmes propriétés sont regroupés dans des classes. Par exemple, la classe « Adresse » rassemble notamment les propriétés suivantes : un "numéro", un "type de voie", un "nom de voie", un "code postal", une "ville", etc.

Chaque propriété ou attribut d'une classe du MOS a un type de données, c'est-à-dire un domaine de valeurs auquel appartiennent les instances de cet attribut. Par exemple, dans la classe « PersonnePhysique », le type de données de l'attribut :

- « nomFamille » (nom de famille de la personne) est un "Texte", c'est-à-dire une chaine de caractères ;
- « dateNaissance » (date de naissance de la personne) est une "Date", cela signifie que les instances de « dateNaissance » ont un format de type date, comme par exemple "JJ/MM/AAAA".

Par ailleurs, le type de données "Code" est octroyé aux attributs d'une classe dont les valeurs sont codifiées. Par exemple, dans la classe « ExerciceProfessionnel », le type de données de l'attribut « profession » est un "code", c'est-à-dire une chaîne de caractères qui, pour des raisons de taille minimale ou d'indépendance au langage, représente un texte. Par exemple, le code "10" représente la profession "Médecin", le code "21" celle de "Pharmacien", le code "50" celle de "Sage-femme", etc.

Ces codes et leur signification sont énumérés dans une nomenclature, appelée aussi liste de codes. L'attribut « profession » de la classe « ExerciceProfessionnel » est ainsi associé à la nomenclature des Professions.

AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Convention

Nomenclatures des objets de santé (NOS)

1.1.2. Mise à disposition

Le MOS est disponible sur le site https://esante.gouv.fr en téléchargement sous différents formats et est également visualisable en HTML https://mos.esante.gouv.fr/.

Chaque mois, le MOS est mis à jour en fonction des besoins d'interopérabilité remontés par les différents acteurs. L'historique, également disponible sur le site, présente l'ensemble des modifications apportées au MOS par date de publication.

1.2. Nomenclatures des objets de santé (NOS)

Les NOS reposent sur un système de codification (code et libellé) d'éléments structurés. Suivant de près le périmètre du MOS, l'ensemble des NOS était circonscrit au départ au secteur sanitaire, mais il évolue au fil des projets pour prendre en compte les spécificités du secteur médico-administratif, médico-social et social.

Le périmètre des NOS couvre désormais les nomenclatures :

- > associées à tous les attributs du modèle des objets de santé (MOS) dont les valeurs sont codifiées ;
- provenant des programmes, projets, applications sur lesquels l'ANS est amenée à intervenir, notamment :
 - le Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé (RPPS), pour les nomenclatures spécifiques à des objets de son périmètre ;
 - l'extension du RPPS (RPPS+) aux acteurs du médico-social et social en lien avec l'Enregistrement des professions à rôle (ENREG) ;
 - le système d'information des Cartes de Professionnel de Santé (SI-CPS), concernant les nomenclatures spécifiques aux cartes CPx et aux certificats des infrastructures de gestion de clés de l'ANS, y compris les nomenclatures ADELI et leurs tables de transcodage vers RPPS;
 - le cadre d'interopérabilité des systèmes d'information de santé (CI-SIS) pour les nomenclatures créées pour les besoins des volets techniques ;
 - le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR), avec toutes les nomenclatures relatives à l'offre de soins;
 - les profils français FHIR en lien avec Interop'Santé;
 - les échanges des SI du médico-social;
 - le Dossier Médical Partagé (DMP) ;
 - le Système d'information et de télécommunication des Samu-Centres 15 (SI-SAMU) ;
 - le Système d'information pour le suivi des victimes d'attentats et de situations sanitaires exceptionnelles (SI-VIC);
 - le système de messageries électroniques réservé aux professionnels de santé (MSSanté);
 - les web services exposés par l'ANS, tels que les services de publication d'Annuaire Santé (Annuaire national de référence des professionnels de santé inscrits dans les répertoires nationaux RPPS et ADELI);
 - le moteur de recherche du Service Public d'Information en Santé (Sante.fr);
 - l'espace numérique en santé (ENS);
 - l'agenda partagé avec le service d'accès aux soins (SAS).



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

1.2.1. Type de nomenclatures

Les NOS sont découpées en trois types :

- Les terminologies de référence (TRE), nomenclatures officielles créées et maintenues soit par :
 - l'ANS qui en est propriétaire ;
 - une organisation externe à l'ANS.
- Les jeux de valeurs (JDV), nomenclatures constituées de codes extraits d'une ou plusieurs TRE. Un jeu de valeurs est créé à des fins applicatives ;
- ► Les tables d'association (ASS), tables assurant la correspondance entre les codes issus d'au moins deux TRE/JDV.

1.2.2. Mise à disposition

Les NOS sont disponibles sur le site de l'ANS, dans la partie Interopérabilité avec le MOS. Il est possible de les télécharger sous différents formats et sont également visualisables sur le serveur https://mos.esante.gouv.fr/NOS/.

Les NOS sont sujettes à des mises à jour continues pour suivre au mieux les évolutions des différents domaines. Ces mises à jour suivent un processus formalisé au sein de l'ANS et sont publiées mensuellement.

L'historique également disponible sur le site permet de connaître l'ensemble des modifications apportées aux NOS par date de publication.



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2. CONVENTION

2.1. Terminologie de référence (TRE)

Une terminologie de référence est une nomenclature maintenue par une organisation identifiée. Cette nomenclature officielle est créée et maintenue soit par l'ANS qui en est propriétaire, soit par une organisation externe à l'ANS. Dans ce deuxième cas, l'ANS recopie cette terminologie, la formate et la renomme selon les conventions de nommage et de structure, pour l'intégrer dans ses systèmes.

2.1.1. Nommage

Afin de faciliter leur gestion, les noms des fichiers (nomenclatures et tables) suivent la convention suivante :

<Préfixe>_<NomNomenclature>_<Suffixe>

- Préfixe : obligatoire, prend la valeur : TRE ;
- Séparateur "_" ;
- NomNomenclature : obligatoire, indique le nom de la nomenclature, ce nom suit les conventions de nommage suivantes :
 - Un code obligatoire (par exemple "R04") contenant :

Une lettre suivie d'un numéro unique ;

Historiquement, chaque lettre était associée à un projet : G pour les nomenclatures CPS, A pour les nomenclatures CI-SIS et R pour les nomenclatures RPPS. Sans intérêt avéré, les TRE étant communes à tous, cette pratique a évolué pour garder R pour toutes les nouvelles TRE créées. Mais il n'est pas à exclure que de nouveaux projets décident d'allouer une lettre spécifique aux TRE qu'ils créent.

- Le caractère "-" (par exemple "R04-");
- Une désignation obligatoire (par exemple "R04-TypeSavoirFaire");

Dans le cas où la nomenclature provient d'une organisation externe à l'ANS, le nom de l'organisme source est précisé (par exemple "ProvenanceISO", "HL7v3" (il arrive qu'HL7 gère des nomenclatures différentes selon ses versions v2.x, v3 ou encore FHIR));

- Séparateur "_" ;
- Suffixe : non utilisé pour l'instant mais le suffixe pourrait être utile si un autre concept s'avérait nécessaire pour décrire une nomenclature ou une table.

Exemples de nom : TRE_R04-TypeSavoirFaire TRE_R304-HL7v3ActCode TRE_G17-ModeExerciceCPx TRE_A01-CadreExercice

AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Convention

Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2.1.2. Structure

Chaque TRE est identifiable par les propriétés suivantes :

- ▶ OID : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS sauf dans le cas où la TRE provient d'un organisme extérieur gérant ses propres OID ; dans ce dernier cas l'OID de la nomenclature source est utilisé ;
- Type de nomenclature : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : TRE ;
- **Nom**: obligatoire, nom de la nomenclature;
- Description : obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ URL : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ Date d'obsolescence : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ Date de mise à jour : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

Une TRE est composée d'une ou plusieurs entrées définies par les propriétés suivantes :

- ▶ OID : obligatoire, identifiant unique de la TRE dont provient le code, il prend donc la valeur de l'OID de la TRE ;
- Code : obligatoire, code alphanumérique de l'entrée ;
- Trois libellés en français, lorsque l'entrée provient d'une nomenclature externe à l'ANS, le libellé est pris tel quel ou traduit s'il se présente dans une autre langue :
 - **Libellé adapté** : libellé initial du code, créé pour être compréhensif pour le grand public, avec un maximum de 150 caractères ;
 - Libellé court : libellé court du code, historiquement utilisé par des systèmes aux ressources limités ;
 - **Libellé long** : libellé long du code, compatible avec les dispositifs mobiles, avec un maximum de 80 caractères :
- Trois dates de suivi :
 - Date de création : obligatoire, date (UTC) de création du code, correspondant à la date à partir de laquelle le code a été mise en opération, cette date est invariante ;
 - Date d'obsolescence : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle le code est obsolète ;
 - Date de mise à jour : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de l'entrée ;
- ▶ **Description métier** : optionnelle, regroupe toutes les informations utiles pour la compréhension et l'utilisation métier du code.

2.1.3. Règle

Les règles suivantes s'appliquent à toutes les TRE, quelle que soit leur origine, interne ou externe à l'ANS :

- Propriétés de la TRE :
 - Le nom et l'URL de la TRE ne peuvent pas être modifiés ;
 - La date de mise à jour :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour lorsqu'une information de la TRE et/ou une entrée est modifiée ;
 - Prend la valeur de la date d'obsolescence, quand la nomenclature est obsolète.



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

Entrées de la TRE :

- Tous les codes sont maintenus dans le temps, cela signifie que chaque code a son propre cycle de vie formalisé par une date de début et de fin de validité;
- La date de mise à jour :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour uniquement en cas :
 - De modification d'un des libellés ;
 - D'ajout d'une date d'obsolescence ;
 - De retrait d'une date d'obsolescence ;
- Les codes présents dans les TRE prennent un des deux statuts suivants : actif ou obsolète :
 - Un code actif est un code en cours d'utilisation par les systèmes ou dans les échanges ; le statut actif d'un code est concrétisé par le fait qu'il n'a pas de date d'obsolescence ;
 - Un code obsolète a vocation à ne plus être utilisé par les systèmes ou dans les échanges ; le statut obsolète d'un code est concrétisé par l'ajout de la date d'obsolescence ; il est possible qu'un code obsolète puisse redevenir actif, dans ce cas, la date d'obsolescence est supprimée.
- Un code est :
 - Unique;
 - Alphanumérique ;
 - · Non modifiable;
 - Non supprimable;
- Les OID des codes correspondent à l'OID de la TRE ;
- Il est possible d'amender le libellé d'un code pour en préciser sa signification;
- Les trois libellés ont une longueur limitée :
 - Libellé adapté : 150 caractères ;
 - Libellé court : 30 caractères ;
 - Libellé long : 80 caractères ;
- Si possible, les libellés :
 - Sont au singulier ;
 - Commencent par une majuscule et la suite est en minuscules, sauf pour les abréviations et les noms propres;
 - Pas d'accents sur les majuscules à l'exception des cas où l'autorité d'enregistrement de la nomenclature les utilise.

2.1.4. Format

Actuellement, les TRE sont disponibles sous les formats suivants. D'autres formats peuvent être créés à l'avenir, selon les besoins des SI.

- PDF
- CSV
- XML/SVS étendu
- XML/FHIR
- JSON/FHIR



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

PDF

Ce format est proposé afin de favoriser la lecture. Chaque fichier PDF est constitué :

- D'un entête de trois lignes :
 - Ligne 1 : descripteurs des propriétés de la nomenclature
 - Ligne 2 : propriétés de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 1

Descripteur ligne 1	Propriété de la nomenclature en ligne 2
<oid></oid>	OID
<type fichier=""></type>	Type de nomenclature
<nom fichier=""></nom>	Nom
<description></description>	Description
<url fichier=""></url>	URL
<date valid=""></date>	Date de création
<date fin=""></date>	Date d'obsolescence
<date màj=""></date>	Date de mise à jour

- Ligne 3 : descripteurs des colonnes des entrées de la nomenclature.
- Lignes suivantes : entrées de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 3

Descripteur ligne 3	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
<oid></oid>	OID
<code></code>	Code
<libellé adapté=""></libellé>	Libellé adapté
<libellé court=""></libellé>	Libellé court
<libellé long=""></libellé>	Libellé long
<date valid=""></date>	Date de création
<date fin=""></date>	Date d'obsolescence
<date màj=""></date>	Date de mise à jour

<oid></oid>	<type fichiers<="" th=""><th><nom fichier=""></nom></th><th><description></description></th><th><url fichier=""></url></th><th><date valid=""></date></th><th><date fin=""></date></th><th><date màj=""></date></th><th></th></type>	<nom fichier=""></nom>	<description></description>	<url fichier=""></url>	<date valid=""></date>	<date fin=""></date>	<date màj=""></date>	
1.2.250.1.213.2	28 TRE	TRE_R38-SpecialiteOrdinate.tabs	Spécialité ordinale	https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_R38-SpecialiteOrdinale	20151228000000		20200424120000	Description métier
<oid></oid>	«Code»	<libellé adapté=""></libellé>	<libellé court=""></libellé>	<libellé long=""></libellé>	<date valid=""></date>	<date fin=""></date>	<date màj=""></date>	
1.2.250.1.213.2	28 SCD01	Orthopédie dento-faciale (SCD)	Orthopédie dento-faciale	Orthopédie dento-faciale (SCD)	20070726000000		20160901000000	
1.2.250.1.213.2		Chirurgie orale (SCD)	Chirurgie orale	Chirurgie orale (SCD)	20120319000000		20160901000000	
1.2.250.1.213.2	28 SCD03	Médecine bucco-dentaire (SCD)	Médecine bucco-dentaire	Médecine bucco-dentaire (SCD)	20120319000000		20160901000000	
1.2.250.1.213.2	28 SI01	Exercice infirmiter en pratique avancée pathólogies chroniques stabilisées (B)	IPA pathologies chroniques	Exercice infirmier en pratique srancée pathologies chroniques stabilisées (SI)	20191025120000		20200330120000	Exercice infimire adortise en pratique avanche pour les parbiologies chroniques tabilitées. La notion de spécialité ordinate de lei modate abachar qu'est nécessaire de distingue l'exercice d'PA de cole diriffirmier et que le diplôme ne sufft pas pour autoriser l'exercice d'PA. La d'a air de principa infimirée pour pourier exercer comme PA, mais le cursus d'PA pou dire excessible dans le prolongement du DE d'infimire. La PA pout exercer des activités d'PA est d'activité d'infimire polyvalent du riveau du DE lémère.
1.2.250.1.213.2	28 SI02	Exercice infirmier en pratique avencée oncologie et hémato-oncologie (3)	IPA oncologie	Exercice infilmier en pratique avancée oncologie et hémato-oncologie (SI)	20191025120000		20200330120000	Exercice infirmier autorisé en pratique saancée en oncologie et hémato-oncologie. La notion de spécialité ordinale a éle introduite suchant qui lest nécessaime de distinguer l'avectice (IPPA de couls d'infirmier et que le dépoire ne suiti pas pour autorisée l'avectice (IPPA il suit à sar de partique l'infirmiére pour pouvoir exerce comme PA; mais le caussi IPPA pout étres accessible dans le protorquere de la Cértifient. In IPP put exercer des acchées IPPA dans plaisant spécialités, mais aussi, plus lésquement cumuler des acchées IPPA des plaisants spécialités, mais aussi, plus lésquement cumuler des acchées IPPA ent déchée d'éfinient polyaleur d'une du visea d'un service de acchées IPPA ent déchée d'éfinient polyaleur d'une du visea d'une soit le l'autorité des acchées IPPA ent déchée d'éfinient polyaleur d'une du visea d'une soit le soit de l'acchée d'entre projet de visea de l'acchée d'une partier de acchées d'Art et d'acchée d'éfinient polyaleur d'une du visea d'une partier de acchées d'Art de l'acchée d'entre projet de l'acchée d'une partier de acchées d'acchée d'entre projet de l'acchée d'entre projet de l'acchée d'entre projet de acchées d'entre d'entre projet de l'acchée d'entre projet de acchées d'entre d'entre projet de l'acchée d'entre projet de l'acchée d'entre projet de acchées d'entre d'entre projet d'entre projet de l'acchée d'entre projet de acchées d'entre d'entre projet de l'acchée d'entre projet de l'acchée d'entre projet de acchées d'entre projet de l'acchée d'entre projet d'entre projet de acchées d'entre projet de l'acchée d'entre projet d'entre projet de acchées d'entre projet d'entre projet de l'acchée d'entre projet de acchées d'entre projet d'entre projet d'entre projet de acchées d'entre projet d'entre projet d'entre projet d'entre projet d'entre projet d'entre projet de acchées d'entre projet d'entre



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

CSV

Ce format basique est proposé avec l'extension « tabs ». Il est structuré de la même manière que le PDF mais avec un ";" comme séparateur de données.

XML/SVS

Ce format utilise le dialecte Sharing Value Set (SVS) avec un schéma XML étendu aux spécificités des NOS. Cette extension a été mise en place car il n'a pas été possible de trouver une correspondance pour les propriétés des NOS dans les différents attributs proposés par SVS. C'est pourquoi le format a été complété pour prendre en compte l'intégralité de ces propriétés. Ce format est constitué :

D'un élément "RetrieveValueSetResponse" faisant appel au espace de nom : "urn:ihe:iti:svs:2008" et "http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" composé d'un "ValueSet" ayant les attributs suivant :

Attributs	Propriété de la nomenclature
id	OID
typeFichier	Type de nomenclature
displayName	Nom
description	Description
urlFichier	URL
dateValid	Date de création
dateFin	Date d'obsolescence
dateMaj	Date de mise à jour

Cette balise "ValueSet" contient un groupe de balise "ConceptList" regroupant une liste de "Concept" correspondant chacun à une entrée de la nomenclature :

Concept	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
code	Code
codeSystem	OID
dateFin	Date d'obsolescence
dateMaj	Date de mise à jour
dateValid	Date de création
displayName	Libellé adapté
IongDesignation	Libellé long
shortDesignation	Libellé court



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

JSON/FHIR et XML/FHIR

Le format JSON est un des formats proposés en FHIR. Le détail concernant la correspondance entre les ressources FHIR et NOS est disponible dans le document téléchargeable « Correspondance entre les ressources FHIR et les NOS » sur le site ANS.

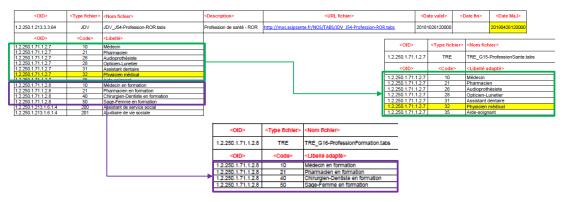
```
"resourceType": "CodeSystem",
"id": "TRE-R04-TypeSavoirFaire",
              "extension": [
                   "url": "http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod",
                   "valuePeriod": {
    "start": "2013-06-28T00:00:00+01:00"
   10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
             "url": "https://mos.esante.qouv.fr/NOS/TRE_R04-TypeSavoirFaire/FHIR/TRE-R04-TypeSavoirFaire",
"identifier": [
                   "value": "urn:oid:1.2.250.1.213.1.6.1.16"
             "date": "2020-04-24T12:00:00+01:00",
"description": "Type de savoir-faire",
"content": "complete",
   23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
                   "code": "C",
"display": "Compétence",
"designation": [
                       "use": {
    "code": "LibelleCourt"
                        },
"value": "Compétence"
                       "use": {
   "code": "LibelleAdapte"
                        "value": "Compétence"
                   "property": [
                        "code": "dateValid",
                        "valueDateTime": "2007-07-25T15:04:43+01:00"
   48
49
50
                        "code": "dateMaj",
"valueDateTime": "2007-07-25T15:04:43+01:00"
■ TRE_R04-TypeSavoirFaire-FHIR.xml 🗵
         c?xml version="1.0" encoding="UTF-8" sta:
<CodeSystem xmlns="http://hl7.org/fhir">
           <id value="TRR-R04-TypeSavoirFaire"/>
<extension url="http://h17.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod">
             <valuePeriod>
              <start value="2013-06-28T00:00:00+01:00"/>
</valuePeriod>
           </extension:
           <url value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_R04-TypeSavoirFaire/FHIR/TRE-R04-TypeSavoirFaire"/>
          <identifier>
              <value value="urn:oid:1.2.250.1.213.1.6.1.16"/>
           </identifier>
           <version value="20200424120000"/>
           <name value="TRE_R04-TypeSavoirFaire"/>
<status value="active"/>
           <date value="2020-04-24T12:00:00+01:00"/>
           <description value="Type de savoir-faire"/>
<content value="complete"/>
             <code value="C"/>
             <display value="Compétence"/>
<designation>
             <use>
                      de value="LibelleCourt"/>
                <value value="Compétence"/>
             <designation>
                     <code value="LibelleAdapte"/>
               </use>
                <value value="Compétence"/>
              </designation>
             <code value="dateValid"/>
                <valueDateTime value="2007-07-25T15:04:43+01:00"/>
              :
</property>
             cproperty>
                <code value="dateMai"/>
                <valueDateTime value="2007-07-25T15:04:43+01:00"/>
              </property>
```



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2.2. Jeu de valeurs (JDV)

Un jeu de valeurs est une nomenclature constituée de codes extraits d'une ou plusieurs TRE. Un jeu de valeurs est créé à des fins applicatives.



Dans l'exemple ci-dessus, le jeu de valeurs utilisé par le ROR « JDV_J56-Profession-ROR » pour définir les professions utilisées pour le ROR est constitué d'enregistrements provenant des plusieurs TRE dont :

- TRE_G15-ProfessionSante
- TRE_G16-ProfessionFormation

2.2.1. Nommage

Afin de faciliter leur gestion, les noms des fichiers (nomenclatures et tables) suivent la convention suivante :

<Préfixe>_<NomNomenclature>_<Suffixe>

- Préfixe : obligatoire, prend la valeur : JDV ;
- Séparateur "_" ;
- NomNomenclature : obligatoire, indique le nom de la nomenclature, ce nom suit les conventions de nommage suivantes :
 - Un code obligatoire (par exemple "J36") contenant :
 - Une lettre, suivie d'un numéro unique ;
 - Le caractère "-" (par exemple "J36-");
 - Une désignation obligatoire (par exemple "J36- TypeTarif-ROR") ;

Dans le cas des JDV, le nom de l'application utilisatrice du JDV est indiqué à la fin du nom de la nomenclature ;

- Séparateur "_" ;
- Suffixe : non utilisé pour l'instant, le suffixe pourrait être utile si un autre concept s'avérait nécessaire pour décrire une nomenclature ou une table.

Exemples de nom :

JDV_J36-TypeTarif-ROR

JDV_J01-XdsAuthorSpecialty-CISIS

JDV_J60-FormatCode-DMP

JDV_J72-TypeProfessionFonction-MSSante



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2.2.2. Structure

Chaque JDV est identifiable par les propriétés suivantes :

- OID: obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS;
- ▶ **Type de nomenclature** : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : JDV ;
- Nom: obligatoire, nom de la nomenclature;
- **Description**: obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ URL : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ Date d'obsolescence : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ Date de mise à jour : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

Un JDV est composé d'une ou plusieurs entrées définies par les propriétés suivantes :

- ▶ OID : obligatoire, identifiant unique de la TRE source dont provient le code, il prend donc la valeur de l'OID de cette TRE source ;
- ▶ Code : obligatoire, reprend le code de la TRE source ;
- Libellé : obligatoire, reprend le libellé du code de la TRE source.

2.2.3. Règle

Les règles suivantes s'appliquent à tous les JDV, quelle que soit l'application utilisatrice :

- Propriétés du JDV :
 - Le nom et l'URL du JDV ne peuvent pas être modifiés ;
 - La date de mise à jour du JDV :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour lorsqu'une information du JDV et/ou une entrée est modifiée ;
 - Prend la valeur de la date d'obsolescence, quand la nomenclature est obsolète.
- Entrées du JDV :
 - Les codes présents dans le JDV :
 - Proviennent d'une ou plusieurs TRE sources ;
 - Ont tous le statut actif, lorsqu'un code n'est plus utilisé par l'application utilisatrice du JDV, celle-ci peut décider de le supprimer du JDV.
 - Un libellé choisi entre les trois libellés des TRE sources en fonction des spécificités de l'application utilisatrice :
 - Libellé adapté : 150 caractères ;
 - Libellé court : 30 caractères ;
 - Libellé long : 80 caractères.

Les règles suivantes doivent être observées lors de la gestion et la maintenance des JDV :

- ▶ toute mise à jour du libellé d'un code d'une TRE repris dans un JDV entraine la mise à jour de son libellé dans ce JDV ;
- lorsqu'un code est ajouté dans une TRE source, le JDV est mis à jour en fonction des besoins de l'application ; celle-ci choisit d'ajouter ou non ce code à son JDV ;
- lorsqu'un code devient obsolète dans une TRE source, le JDV est mis à jour en fonction des besoins de l'application ; celle-ci choisit de le supprimer ou non de son JDV.



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2.2.4. Format

Actuellement, les JDV sont disponibles sous les formats suivants. D'autres formats peuvent être créés à l'avenir, selon les besoins des SI.

- PDF
- CSV
- XML/SVS étendu
- ► XML/FHIR
- ▶ JSON/FHIR

PDF

Ce format est proposé afin de favoriser la lecture. Chaque fichier PDF est constitué :

- D'un entête de trois lignes :
 - Ligne 1 : descripteurs des propriétés de la nomenclature
 - Ligne 2 : propriétés de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 1

Descripteur ligne 1	Propriété de la nomenclature en ligne 2
<oid></oid>	OID
<type fichier=""></type>	Type de nomenclature
<nom fichier=""></nom>	Nom
<description></description>	Description
<url fichier=""></url>	URL
<date valid=""></date>	Date de création
<date fin=""></date>	Date d'obsolescence
<date màj=""></date>	Date de mise à jour

- Ligne 3 : descripteurs des colonnes des entrées de la nomenclature.
- Lignes suivantes : entrées de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 3

Descripteur ligne 3	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
<oid></oid>	OID
<code></code>	Code
<libellé></libellé>	Libellé

<oid></oid>	<type fichier=""></type>	<nom fichier=""></nom>	<description></description>	<url fichier=""></url>	<date valid=""></date>	<date fin=""></date>	<date màj=""></date>
1.2.250.1.213.1.1.5.466	JDV	JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS.tabs	XDS healthcareFacilityTypeCode CI-SIS	https://mos.esante.gouv.fr/NOS/IDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS	20141008000000		20200626120000
<oid></oid>	<code></code>	<libellé></libellé>					
1.2.250.1.213.1.1.4.6	EXP PATIENT	Expression personnelle du patient	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA01	Etablissement public de santé	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA02	Hôpital militaire du Service de santé des armées	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA03	Etablissement privé PSPH	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA04	Etablissement privé non PSPH					
1.2.250.1.71.4.2.4	SA05	Centre de santé	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA06	Autre structure du Service de santé des armées					
1.2.250.1.71.4.2.4	SA07	Cabinet individuel	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA08	Cabinet de groupe	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA09	Exercice en société	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA10	Transporteur sanitaire					
1.2.250.1.71.4.2.4	SA12	Etablissement de soins et prévention					
1.2.250.1.71.4.2.4	SA13	Prévention et soins en entreprise	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA14	Etablissement scolaire ou universitaire					
1.2.250.1.71.4.2.4	SA15	PMI et Planification familiale	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA16	Etablissement pour personnes handicapées	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA17	Etablissement pour personnes âgées	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA18	Etablissement aide à la famille	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA19	Etablissement d'enseignement	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA20	Etablissement pour la protection de l'enfance	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA21	Etablissement d'hébergement et de réadaptation	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA22	Recherche	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA23	Assurance privée	1				
1.2.250.1.71.4.2.4	SA24	Organisme de sécurité sociale	1				



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

CSV

Ce format basique est proposé avec l'extension « tabs ». Il est structuré de la même manière que le PDF mais avec un ";" comme séparateur de données.

```
OID:/Gype fishes:/Chom fishes:/
```

XML/SVS

Ce format utilise le dialecte Sharing Value Set (SVS) avec un schéma XML étendu aux spécificités des NOS. Cette extension a été mise en place car il n'a pas été possible de trouver une correspondance pour les propriétés des NOS dans les différents attributs proposés par le standard SVS. C'est pourquoi le format a été complété pour prendre en compte l'intégralité de ces propriétés. Ce format est constitué:

D'un élément "RetrieveValueSetResponse" faisant appel au espace de nom : "urn:ihe:iti:svs:2008" et "http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" composé d'un "ValueSet" ayant les attributs suivant :

Attributs	Propriété de la nomenclature
id	OID
typeFichier	Type de nomenclature
displayName	Nom
description	Description
urlFichier	URL
dateValid	Date de création
dateFin	Date d'obsolescence
dateMaj	Date de mise à jour

➤ Cette balise "ValueSet" contient un groupe de balise "ConceptList" regroupant une liste de "Concept" correspondant chacun à une entrée de la nomenclature :

Concept	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
code	Code
codeSystem	OID
displayName	Libellé



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

JSON/FHIR et XML/FHIR

Le format JSON est un des formats proposés en FHIR. Le détail concernant la correspondance entre les ressources FHIR et NOS est disponible dans le document téléchargeable « Correspondance entre les ressources FHIR et les NOS » sur le site ANS.

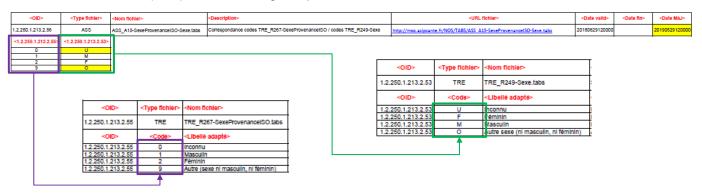
```
resourceType": "ValueSet",
          "id": "JDV-J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS",
          "extension": [
              "url": "http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod",
              "valuePeriod": {
    "start": "2014-10-08T00:00:00+01:00"
           url": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS/FHIR/JDV-J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS",
         "identifier": [
              "value": "urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.5.466"
         ],
"version": "20200626120000",
 17
18
 19
20
          "name": "JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS",
                    "active",
          "date": "2020-06-26T12:00:00+01:00",
"description": "XDS healthcareFacilityTypeCode CI-SIS",
         "compose": {
    "include": [
 25
26
27
28
29
                "system": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_A00-ProducteurDocNonPS/FHIR/TRE-A00-ProducteurDocNonPS",
                "concept": [
                    "code": "EXP_PATIENT",
 30
31
                     "display": "Expression personnelle du patient",
                     "designation": [
 32
33
 34
35
                          "code": "OID"
 36
37
                          .
|value": "urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.4.6"
                    'n
JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS-FHIR.xml ☑
        GValueSet xmlns="http://hl7.org/fhir">
  <id value="JDV-J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS"/>
         <extension url="http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod">
            <valuePeriod>
             <start value="2014-10-08T00:00:00+01:00"/>
            </valuePeriod>
         </extension>
          <url value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS/FHIR/JDV-J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS"/>
         <identifier>
            <value value="urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.5.466"/>
         </identifier>
         <version value="20200626120000"/>
         <name value="JDV_J02-XdsHealthcareFacilityTypeCode-CISIS"/>
         <status value="active"/>
 16
         <date value="2020-06-26T12:00:00+01:00"/>
         <description value="XDS healthcareFacilityTypeCode CI-SIS"/>
         <compose>
           <include>
 20
21
              <system value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE A00-ProducteurDocNonPS/FHIR/TRE-A00-ProducteurDocNonPS"/>
              <concept>
                <code value="EXP PATIENT"/>
                <display value="Expression personnelle du patient"/>
                <designation>
 25
26
                 <use>
                    <code value="OID"/>
                  <value value="urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.4.6"/>
                </designation>
              </concept>
            </include>
```



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2.3. Table d'association (ASS)

Une table d'association (ASS) contient des lignes qui associent des codes issus d'au moins deux TRE ou JDV.



Dans l'exemple ci-dessus, la table d'association « ASS_A15-SexeProvenanceISO-Sexe » associe les codes pour définir le sexe d'une personne physique des TRE :

- ► TRE_R249-Sexe
- TRE_R267-SexeProvenanceISO

2.3.1. Nommage

Afin de faciliter leur gestion, les noms des fichiers (nomenclatures et tables) suivent la convention suivante :

- Préfixe : obligatoire, prend la valeur : ASS ;
- Séparateur "_" ;
- NomNomenclature : obligatoire, indique le nom de la nomenclature, ce nom suit les conventions de nommage suivantes :
 - Un code obligatoire (par exemple "X16") contenant :
 - Une lettre, suivie d'un numéro unique ;
 - Le caractère "-" (par exemple "X16-");
 - Une désignation obligatoire (par exemple "X16-CorrespondanceType-Classe-DMP");

Les tables d'association créées pour les besoins d'une application n'utilisent pas obligatoirement toutes les associations possibles entre les codes des TRE source ; dans ce cas, l'application est indiquée à la fin du nom de la nomenclature (ex. -DMP) ;

- Séparateur "_" ;
- Suffixe : non utilisé pour l'instant mais le suffixe pourrait être utile si un autre concept s'avérait nécessaire pour décrire une table d'association.

Exemples de nom:

ASS_X16-CorrespondanceType-Classe-DMP
ASS_A11-CorresModeleCDA-XdsFormatCode-CISIS
ASS_A20-RolePriseCharge-GenreActivite
ASS_X14-AgregatDisciplineEquipementSocial

AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Convention

Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2.3.2. Structure

Chaque ASS est identifiable par les propriétés suivantes :

- ▶ OID : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS ;
- Type de nomenclature : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : ASS ;
- Nom: obligatoire, nom de la nomenclature;
- **Description**: obligatoire, description de la nomenclature;
- URL : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ **Date de création** : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ Date d'obsolescence : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ **Date de mise à jour** : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

Une ASS est composée d'une ou plusieurs entrées définies par les propriétés suivantes :

association de couples OID + code représentant les liens entre différents codes provenant de plusieurs TRE ou JDV.

2.3.3. Règle

Les règles suivantes s'appliquent à tous les ASS :

- Propriétés de l'ASS :
 - Le nom et l'URL de l'ASS ne peuvent pas être modifiés ;
 - La date de mise à jour :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour lorsqu'une information de l'ASS et/ou une entrée est modifiée;
 - Prend la valeur de la date d'obsolescence, quand la nomenclature est obsolète.
- Entrées de l'ASS : les associations présentes dans l'ASS ont des codes provenant d'au moins 2 TRE ou 2 JDV.

Les règles suivantes doivent être observées lors de la gestion et la maintenance des ASS :

- La source des codes présents dans l'ASS provient soit de TRE soit de JDV. Il n'est pas possible d'avoir un mélange de code de TRE et de JDV :
- Dans le cas où les codes sources proviennent de :
 - TRE
 - lorsque qu'un code est ajouté dans une TRE source, l'ASS est mise à jour si une ou plusieurs associations peuvent être faites avec la ou les autres TRE source ;
 - lorsqu'un code devient obsolète dans une TRE source alors la ou les associations relatives à ce code ne sont pas supprimées.
 - JDV
 - lorsque qu'un code est ajouté dans un JDV source, l'application décide d'ajouter ou non une ou plusieurs associations à son ASS (si des associations peut être faites avec la ou les autres TRE source);
 - lorsque qu'un code devient obsolète dans une TRE source alors l'application décide de supprimer ou non, la ou les associations relatives à ce code.



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

- Chaque table a une règle d'interprétation associée qui définit pour les applications qui l'utilisent, les modalités d'exploitation :
 - Transcodage avec l'association en général de deux TRE. La règle d'interprétation spécifie comment effectuer le transcodage et si celui-ci est unidirectionnel ou bijectif. Par convention, le nom d'un fichier de transcodage commence par « Transco » et, si le transcodage est unidirectionnel, le nom du fichier indique le sens du transcodage (de gauche à droite).

Par exemple, la codification des secteurs d'activité ADELI est remplacée par la codification des secteurs d'activité RPPS. Cette migration nécessite de créer une table associant les codes de l'ancienne nomenclature à ceux de la nouvelle. La table de transcodage ASS_X02-TranscoSectActADELI-SectAct contient les codes des TRE suivantes :

- TRE_G19-SecteurActiviteADELI
- « Secteur d'activité ADELI »
- TRE R02-SecteurActivite
- « Secteur d'activité » (nomenclature RPPS)

La règle d'interprétation indique pour chaque code du secteur d'activité ADELI, le code du secteur d'activité RPPS correspondant.

• Equivalence, où les codes associés définissent la même chose.

Par exemple la table associant les codes pour définir le sexe d'une personne physique « ASS_A15-SexeProvenanceISO-Sexe » :

- TRE R249-Sexe
- TRE R267-SexeProvenanceISO
- Hiérarchie représentant les sous-ensembles de contexte.

Par exemple la table « ASS_X11-FinessAgregatStatutJuridique » représente les différents niveaux de regroupements des agrégats pour le statut juridique d'une structure :

- TRE_R68-FinessAgregatStatutJuridiqueNiv1
- TRE_R69-FinessAgregatStatutJuridiqueNiv2
- TRE_R70-FinessAgregatStatutJuridique
- TRE_R72-FinessStatutJuridique
- Définition permettant de définir un concept par l'association de plusieurs éléments.

Par exemple la table « ASS_A21-AS-ActiviteModaliteForme » permet de définir les Activités de Soins (AS) via le triplet activité/modalité/forme. C'est l'association de ces trois éléments qui définit une activité de soins, ceux-ci ne peuvent pas être décorrélés.

- TRE R274-ActiviteSanitaireRegulee « Code définissant l'activité de soins autorisée »
- TRE_R275-ModaliteActivite « Les modalités sont des modes d'application ou des types de soins prévus par les textes réglementaires encadrant chaque activité de soins. »
- TRE R276-FormeActivite « Une
 - « Une forme est un type d'organisation de prise en charge »



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2.3.4. Format

Actuellement, les ASS sont disponibles sous les formats suivants. D'autres formats peuvent être créés à l'avenir, selon les besoins des SI.

- PDF
- CSV
- XML/SVS étendu
- XML/FHIR
- ▶ JSON/FHIR

PDF

Ce format est proposé afin de favoriser la lecture. Chaque fichier PDF est constitué :

- D'un entête de trois lignes :
 - Ligne 1 : descripteurs des propriétés de la nomenclature
 - Ligne 2 : propriétés de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 1

Descripteur ligne 1	Propriété de la nomenclature en ligne 2
<oid></oid>	OID
<type fichier=""></type>	Type de nomenclature
<nom fichier=""></nom>	Nom
<description></description>	Description
<url fichier=""></url>	URL
<date valid=""></date>	Date de création
<date fin=""></date>	Date d'obsolescence
<date màj=""></date>	Date de mise à jour

- Ligne 3 : chaque colonne correspond à l'OID et au nom des TRE ou JDV associés.
- Lignes suivantes : entrées de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 3 :

Descripteur ligne 3	Propriété de chaque entrée de la nomenclature	
<code></code>	Code	

<oid></oid>	<type fichier=""></type>	<nom fichier=""></nom>	<description></description>	<url fichier=""></url>	<date valid=""></date>	<date fin=""></date>	<date måj=""></date>
1.2.250.1.213.1.1.4.249	ASS	ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS.tabs	Correspondance entre types et classes de documents CI-SIS	https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS	20160519000000		2021121712000
<2.16.840.1.113883.6.1> TRE A04-LoincTypeDocument	<1.2.250.1.213.1.1.4.12> TRE_A05- TypeDocComplementaire	<astm> TRE_A12-NomenclatureASTM</astm>	<1.2.250.1.213.1.1.4.1> TRE_A03-ClasseDocument	<urn> TRE_A10-NomenclatureURN</urn>			
11369-6			52		1		
11488-4			10		1		
11490-0			10]		
11502-2			10		1		
11505-5			10		1		
11506-3			10]		
11526-1			10		1		
15507-7			10		1		



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

CSV

Ce format basique est proposé avec l'extension « tabs ». Il est structuré de la même manière que le PDF mais avec un ";" comme séparateur de données.

XML/SVS

Ce format utilise le dialecte Sharing Value Set (SVS) avec un schéma XML étendu aux spécificités des NOS. Cette extension a été mise en place car il n'a pas été possible de trouver une correspondance pour les propriétés des NOS dans les différents attributs proposés par SVS. C'est pourquoi le format a été complété pour prendre en compte l'intégralité de ces propriétés. Ce format est constitué :

D'un élément "RetrieveValueSetResponse" faisant appel au espace de nom : "urn:ihe:iti:svs:2008" et "http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" composé d'un "ValueSet" ayant les attributs suivant :

Attributs	Propriété de la nomenclature
id	OID
typeFichier	Type de nomenclature
displayName	Nom
description	Description
urlFichier	URL
dateValid	Date de création
dateFin	Date d'obsolescence
dateMaj	Date de mise à jour

► Cette balise "ValueSet" contient un groupe de balise "MappedConceptList" regroupant une liste de "MappedConcept" correspondant chacun à une entrée de la nomenclature :

Concept	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
code	Code
codeSystem	OID



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

JSON/FHIR et XML/FHIR

Le format JSON est un des formats proposés en FHIR. Le détail concernant la correspondance entre les ressources FHIR et NOS est disponible dans le document téléchargeable « Correspondance entre les ressources FHIR et les NOS » sur le site ANS.

```
    ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS-FHIR.json 
    ■

           resourceType": "ConceptMap",
          "id": "ASS-X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS",
          "extension": [
              "url": "http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod",
              "valuePeriod": {
                "start": "2016-05-19T00:00:00+01:00"
              "url": "http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/concept-bidirectional".
          .
"url": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_X04-CorrespondanceTvpe-Classe-CISIS/FHIR/ASS-X04-CorrespondanceTvpe-Classe-CISIS",
16
17
         "identifier": [
              "value": "urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.4.249"
          'version": "20211217120000".
          "name": "ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS",
         "status": "active",
"date": "2021-12-17T12:00:00+01:00",
26
27
         "description": "Correspondance entre types et classes de documents CI-SIS", "group": [
              "source": "https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE A04-Loinc/FHIR/TRE-A04-Loinc",
 30
31
              "target": "https://mos.esante.qouv.fr/NOS/TRE_A03-ClasseDocument/FHIR/TRE-A03-ClasseDocument",
              "element": [
                  "code": "11369-6",
 34
35
                  "target": [
                      "code": "52",
"equivalence": "equivalent"
                  ]
 41
42
                  "code": "11488-4",
43
44
                  "target": [
                      "code": "10",
"equivalence": "equivalent"
45
46
                  1
ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS-FHIR.xml 🗵
       <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="no"?>
     ConceptMap xmlns="http://hl7.org/fhir">
         <id value="ASS-X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS"/>
        <extension url="http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/ressource-effectivePeriod">
           <valuePeriod>
             <start value="2016-05-19T00:00:00+01:00"/>
           </ra></ra>
        <extension url="http://hl7.org/fhir/StructureDefinition/concept-bidirectional">
           <valueBoolean value="true"/>
         </extension>
         <url value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS/FHIR/ASS-X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS"/>
     | <identifier
           <value value="urn:oid:1.2.250.1.213.1.1.4.249"/>
         </identifier>
16
17
         <version value="20211217120000"/>
         <name value="ASS_X04-CorrespondanceType-Classe-CISIS"/>
         <status value="active"/
         <date value="2021-12-17T12:00:00+01:00"/>
         <description value="Correspondance entre types et classes de documents CI-SIS"/>
21
22
               <source value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE A04-Loinc/FHIR/TRE-A04-Loinc"/>
               <target value="https://mos.esante.gouv.fr/NOS/TRE_A03-ClasseDocument/FHIR/TRE-A03-ClasseDocument"/>
               <element>
                 <code value="11369-6"/>
26
27
                 <target>
<code value="52"/>
                   <equivalence value="equivalent"/>
                 </target>
               </element>
               <element>
                 <code value="11488-4"/>
33
34
                 <target>
                   <code value="10"/>
                   <equivalence value="equivalent"/>
                 </target>
```



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

2.4. Nomenclature de gestion (PUB)

La table de gestion PUB, identifiée par un OID, liste les NOS publiées par l'ANS.

2.4.1. Nommage

Le nom de la table de gestion des NOS publiées par l'ANS est :

PUB NomenclatureTable

2.4.2. Structure

La PUB est identifiable par les propriétés suivantes :

- ▶ OID : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS ;
- ▶ Type de nomenclature : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : ASS ;
- Nom: obligatoire, nom de la nomenclature;
- **Description**: obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ URL : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ Date de création : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ Date d'obsolescence : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- ▶ Date de mise à jour : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

La PUB est composée de plusieurs entrées reprenant pour chaque NOS publiées leurs propriétés :

- ▶ OID : obligatoire, identifiant unique de la nomenclature, cet OID provient de l'ANS ;
- ▶ Type de nomenclature : obligatoire, type de la nomenclature, prend la valeur : ASS ;
- Nom: obligatoire, nom de la nomenclature;
- **Description**: obligatoire, description de la nomenclature ;
- ▶ URL : obligatoire, localisation en ligne de la nomenclature ;
- ▶ Date de création : obligatoire, date (UTC) de création de la nomenclature, correspondant à la date à partir de laquelle la nomenclature a été mise en opération, cette date est invariante ;
- ▶ Date d'obsolescence : optionnelle, date (UTC) à partir de laquelle la nomenclature est obsolète ;
- Date de mise à jour : obligatoire, date (UTC) de dernière mise à jour de la nomenclature.

2.4.3. Règle

Les règles suivantes s'appliquent pour la PUB :

- Propriétés de la PUB :
 - Le nom et l'URL de la PUB ne peuvent pas être modifiés ;
 - La date de mise à jour :
 - Prend par défaut la valeur de la date de création ;
 - Est mise à jour lorsqu'une information de la PUB et/ou une entrée est modifiée ;
- Entrées de la PUB :
 - Prend obligatoirement les propriétés de toutes les NOS publiées.



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

- Les règles suivantes doivent être observées lors de la gestion et la maintenance de la PUB :
 - dans le cas où une NOS est ajoutée, alors une entrée l'est également dans la PUB;
 - dans le cas où une NOS est obsolète mais toujours publiée alors son entrée reste dans la PUB;
 - dans le cas où une NOS est obsolète et dépubliée alors l'entrée associée dans la PUB est supprimée.

2.4.4. Format

La PUB est disponible sous différents formats :

- PDF
- CSV

PDF

Ce format est proposé afin de favoriser la lecture. Le fichier PDF est constitué :

D'un entête de trois lignes :

- Ligne 1 : descripteurs des propriétés de la nomenclature
- Ligne 2 : propriétés de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 1

Descripteur ligne 1	Propriété de la nomenclature en ligne 2
<oid></oid>	OID
<type fichier=""></type>	Type de nomenclature
<nom fichier=""></nom>	Nom
<description></description>	Description
<url fichier=""></url>	URL
<date valid=""></date>	Date de création
<date fin=""></date>	Date d'obsolescence
<date màj=""></date>	Date de mise à jour

- Ligne 3 : descripteurs des colonnes des entrées de la nomenclature
 - Lignes suivantes : entrées de la nomenclature dans l'ordre des descripteurs spécifiés en ligne 3 :

Descripteur ligne 3	Propriété de chaque entrée de la nomenclature
<oid></oid>	OID
<type fichier=""></type>	Type de nomenclature
<nom fichier=""></nom>	Nom
<description></description>	Description
<url fichier=""></url>	URL
<date valid=""></date>	Date de création
<date fin=""></date>	Date d'obsolescence
<date màj=""></date>	Date de mise à jour



Nomenclatures des objets de santé (NOS)



CSV

Ce format basique est proposé avec l'extension « tabs ». Il est structuré de la même manière que le PDF mais avec des ";" comme séparateur de données.

⊞ F	III PUB_Nomenclature Table tabe ☑			
	1	OID>; <type fichier="">;<nom fichier="">;<description>;<url fichier="">;<date valid="">;<date fin="">;<date måj=""></date></date></date></url></description></nom></type>		
	2	1.2.250.1.213.1.1.6.2; FUB; FUB_NomenclatureTable.tabs; Liste des fichiers NOS publics; http://mos.esante.gouv.fr/TABS/FUB_NomenclatureTable; 20160901000000; 20220225120000		
		<oid>;<type fichier="">;<nom fichier="">;<description>;<url fichier="">;<date valid="">;<date fin="">;<date maj=""></date></date></date></url></description></nom></type></oid>		
		1.2.250.1.213.1.1.4.331;ASS;ASS_All-CorresModeleCDA-XdsFormatCode-CISIS.tabs;Correspondance entre modèles de doc CDA (templateID) et XDS formatCode - CISIS;https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_All-CorresModeleCDA-XdsFormatCode-CISIS;		
		1.2.250.1.213.1.1.4.332; ASS; ASS_A12-CorresMediaTypeCDANonStructure-XdsFormatCode-CISIS.tabs; Correspondance entre formats de doc CDA non structuré et XDS formatCode - CISIS; https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A12-CorresMediaTypeCDANo		
		1.2.250.1.213.1.1.4.339;ASS;ASS_A13-TypeEvenement-FluxStandardise.tabs;Correspondance entre un type d'évènement et le flux standardisé correspondant;https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A13-TypeEvenement-FluxStandardise;2018033012000		
		1.2.250.1.213.3.3.63;ASS;ASS_A14-FamilleActivite-ActiviteOperationnelle.tabs;Association Famille activité opérationnelle;https;//mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A14-FamilleActivite-ActiviteOperationnelle;20180831120000;;20220		
		1.2.250.1.213.2.56;ASS;ASS_A15-SexeProvenanceISO-Sexe.tabs;Correspondance codes TRE_R267-SexeProvenanceISO / codes TRE_R249-Sexe;https://mos.esante.qouv.fr/NOS/ASS_A15-SexeProvenanceISO-Sexe;201806291200000;;20200424120000		
		1.2.250.1.213.1.6.1.201;ASS;ASS_A20-RolePriseCharge-GenreActivite.tabs;Table d'association rôle / genre d'activité pour la saisie automatique;https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A20-RolePriseCharge-GenreActivite;20200626120000;;2022		
1		1.2.250.1.213.1.6.1.205;ASS;ASS_A21-AS-ActiviteModaliteForme.tabs;Triplet activité modalité forme pour les Activités de Soins (AS);https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A21-AS-ActiviteModaliteForme;20200731120000;;20200731120000		
1.		1.2.250.1.213.1.6.1.206; ASS; ASS_A22-AASA-ActiviteModaliteForme.tabs; Triplet activité modalité forme pour les Activités Soumises à Autorisation (ASA); https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A22-AASA-ActiviteModaliteForme; 20200731120000;;		
		1.2.250.1.213.1.6.1.207;ASS;ASS_A23-ASR-ActiviteModaliteForme.tabs;Triplet activité modalité forme pour Activités Soumises à Reconnaissance (ASR);https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A23-ASR-ActiviteModaliteForme;20200731120000;;2020		
1:		1.2.250.1.213.1.6.1.211;ASS;ASS_A24-ModeExercice-TypeActivite-ENREG.tabs;Table d'association Mode d'exercice / Type d'activité pour permettre la saisie automatique du type d'activité;https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A24-ModeExercice		
1.		1.2.250.1.213.2.66;ASS;ASS_A25-PaysProvenanceISO-PaysProvenanceCOG.tabs;Correspondance codes TRE_R268-PaysProvenanceISO / codes TRE_R20-Pays;https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A25-PaysProvenanceISO-PaysProvenanceCOG;20210326120000;		
1	.5	1.2.250.1.213.1.6.1.242;ASS;ASS_A29-Département-AE.tabs;Table d'association Département- AE responsable pour détermination de l'autorité d'enregistrement;https://mos.esante.gouv.fr/NOS/ASS_A29-Département-AE;20220225120000;;2022022		



Nomenclatures des objets de santé (NOS)

3. ANNEXE

3.1.1. Caractères autorisés

La table présentée ci-dessous contient les caractères autorisés pour renseigner les codes et leurs libellés au cas où ces derniers seraient à transmettre par les partenaires d'un échange.

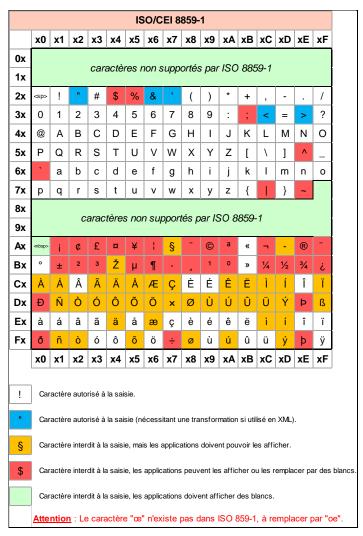
Si cet échange est en XML, alors les cinq entités prédéfinies " & ' < > représentent des caractères spéciaux de syntaxe que tous les processeurs XML doivent prendre en compte.

Lorsque ces caractères sont présents dans un document XML, ils doivent être transformés en une chaine de caractères de remplacement, afin de ne pas être interprétés comme des caractères de la syntaxe XML.

Ces transformations sont les suivantes :

- " devient "
- & devient & amp;
- ' devient '
- < devient <</p>
- > devient >

Une autre technique est d'intégrer les données pouvant contenir ces caractères spéciaux dans une section CDATA.





Nomenclatures des objets de santé (NOS)

Historique du document

Version	Rédigé par			
	PUSC	09/12/2015		
1.0	Première version			
	PUSC	18/12/2015		
1.1	Changement de la séquence des attributs dans l'entête des fichiers L'attribut <url fichier=""> est placé avant les dates</url>			
	PUSC	06/09/2016		
1.2	Suppression des notions de table de transcodage (TRA) et de table de correspondance au profit de l'appell table d'association (ASS) Mise à jour des exemples des tables d'associations			
4.0	PUSC	27/10/2016		
1.3	1.3 Suppression de la table de gestion GES dont l'usage est interne à l'ASIP Santé			
4.4	PUSC	15/03/2017		
1.4	Précision qu'un code est toujours alphanumérique			
4.5	PUSC	09/10/2017		
1.5	Limitation à 80 caractères de la longueur des descriptions des nomenclatures et des tables			
1.6	PUSC	04/07/2018		
1.6	Mise à jour des longueurs de libellés adaptés, courts et longs des TRE et des JDV			
4.7	PUSC	13/12/2019		
1.7	Ajout des règles atta	achées aux différents statuts que peut prendre un code		
4.0	PUSC	27/03/2020		
1.8	Modification de la ch	nartre graphique du document		
1.0	PUSC	02/07/2020		
1.9	Corrections éditoriales			
	DEII	23/03/2022		
2.0	Revue globale du de pour chaque type de	ocument pour intégrer les nouveaux formats ainsi que quelques informations complémentaires e nomenclature		